

Commission Départementale du Statut des Educateurs



Date de la réunion : MARDI 31 MAI 2022

N° de réunion : 2022/3

Animateur : Christian PORNIN

Présents : FMathieu PASQUIER, Gérard DELORME (Comité directeur),

Excusé : Patrick CHAUVET

Absent : Farid GUERFI (Comité directeur),

Rôle et mission de la Commission :

La Commission Départementale du Statut de l'Éducateur a pour mission de vérifier que les équipes des clubs soumises à une obligation d'éducateur, aussi bien le jour de la rencontre que pour les entraînements, sont conformes aux Règlements Sportifs Généraux (R.S.G.) Article 11.3.

La vérification de tous ces éléments est réalisée à partir des documents fournis par la Commission Régionale du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) et le Service Administratif du District 92. Pour toute situation non conforme aux R.S.G., la commission transmettra à la Commission Régionale du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) qui décidera de la suite à donner au dossier.

La Commission rappelle aux clubs ayant des équipes soumises aux obligations d'encadrement technique (SENIORS D1 , U18 D1,U16 D1,U14 D), les dispositions de l'article 11.3 du RSG du District liées à l'absence de l'éducateur désigné :

« Pour toute absence (pour cause de suspension, raisons médicales ou pour tout autre motif) supérieure à 4 matches, consécutifs ou non, l'éducateur désigné devra être remplacé par un éducateur satisfaisant aux obligations définies aux alinéas b) et c) du présent article.

A défaut, la Commission Régionale du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football pourra faire application des sanctions financières ou sportives prévues aux alinéas e) et f) du présent article. »

La Commission demande que les éducateurs désignés pour l'encadrement des équipes, soient obligatoirement inscrits sur les feuilles de matchs où ils sont présents, en tant qu'éducateur principal et non dans un autre rôle (Dirigeant, Délégué, Arbitre central, Arbitre assistant,

etc...)). Nos éducateurs séniors et U18 devant en plus porter le tour de cou d'identification qui leur a été remis.

La commission passe à l'ordre du jour : vérification de la présence sur la feuille de match des :

D1 Seniors Diplôme requis : CFF3 ou Animateur sénior

ES NANTERRE :

L'éducateur désigné est M. Vincent GURAS dans un courrier du club du 26 novembre 2021. Sur les feuilles des matchs de 2022, l'éducateur inscrit sur la feuille de match est M. Badis LEBIHI, M. Vincent GURAS apparaissant comme dirigeant. La commission a demandé le 16 avril 2022 au club de l'ES NANTERRE de lui en fournir des explications. A ce jour pas d'explications fournies. L'éducateur désigné par le club doit être présent sur la feuille de match en sa qualité d'éducateur avec le badge « tour de cou » qui lui a été fourni.

Pour les matchs de championnat les éducateurs suivants étaient inscrits sur les feuilles de match :

- Kamel KOUDACHE Pas de licence Educateur, Titulaire du BEF, il a une licence Dirigeant
- Hichem BESSAFI Aucun diplôme d'éducateur, Titulaire d'une licence dirigeant
- Oumarou DIABY Titulaire du BEF et d'une licence Technique Régionale
- Alain EPEE EBOA Pas de licence Educateur, Titulaire du BEF, il a une licence Dirigeant
- Ousman DIABY Titulaire du BEF et d'une licence Technique Régionale
- Stéphane GODALLIER Titulaire du BE1 et d'une licence Technique Régionale
- Badis LEBBIHI Aucun diplôme d'éducateur, titulaire d'une licence Dirigeant N°2388025531, il apparait sur de nombreuses feuilles de match comme éducateur.

Vincent GURAS est présent sur la feuille de match comme Dirigeant

2544926183	KOUDACHE Kamel	E
9603491219	BEN HASSANA Houcem	D
2320342973	GODALLIER Stephane	A

Journée 6 du 3/10/21

2368047287	DIABY Oumarou	E/DR
2338138550	HAMADI Farouk	A

Journée 2 du 10/10/21

2368047287	DIABY Oumarou	E/DR
2338138550	HAMADI Farouk	D
2388025531	LEBBIHI Badis	D RS2 (85')

Journée 3 du 17/10/21

2545564274	BESSAFI Hichem	E/DR
2368047287	DIABY Oumarou	D

Journée 4 du 14/11/2021

2368047287	DIABY Oumarou	D/DR
------------	---------------	------

Journée 5 du 21/11/21

Journée 11 du 28/11/21 Personne

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 7 du 05/12/21

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 8 du 12/12/21

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 1 du 09/01/22

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 9 du 16/01/22

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 10 du 23/01/22

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR
2545564274	BESSAFI Hichem	A

Journée 19 du 06/02/22

X2388025531	LEBBIHI Badis	E	IS4(44°)
1700014611	EPEE EBOA Alain	D/DR	

Journée 12 du 03/04/22

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 13 du 20/03/22

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 14 du 13/03/22

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 16 du 10/04/22

2388025531	LEBBIHI Badis	E
1726250319	GURAS Vincent	D/DR

Journée 17 du 13/02/22

2368047285	DIABY Ousman	E/DR
2388025531	LEBBIHI Badis	D
1726250319	GURAS Vincent	A

Journée 15 du 17/04/22

1700014611	EPEE EBOA Alain	E
2388025531	LEBBIHI Badis	A

Journée 18 du 24/04/22

2368047285	DIABY Ousman	E
1726250319	GURAS Vincent	D
2388025531	LEBBIHI Badis	D
1700014611	EPEE EBOA Alain	A/DR

Journée 20 du 15/05/22

2368047285	DIABY Ousman	E/DR
2348016837	KOSSOKO Ibrahima	D
1726250319	GURAS Vincent	A

Journée 21 du 29/05/22

La commission note des infractions au statut des éducateurs, et sur la désignation de Vincent GURAS comme éducateur désigné sur l'équipe séniors de l'ES NANTERRE D1.

La commission transmet le dossier à la Commission Régionale, pour suite à donner. L'ES NANTERRE est toujours invité à justifier ses remarques.

Depuis la mise en place des signes de reconnaissance de l'éducateur désigné la commission constate que la totalité des rencontres sont conformes. (Mis à part le cas de l'ES Nanterre comme indiqué ci-dessus).

D1 U18 Diplôme requis : CFF3 ou Initiateur 2

NANTERRE ES :

Journée 15 17/04/2022 : Absence de Stéphane GODAILLER, présence sur le banc de Jonathan GURAS, avec une licence dirigeant et titulaire du diplôme requis.

Journée 21 du 29/05/2022 : Absence de Stéphane GODAILLER, présence sur le banc de Oumarou DIABY, titulaire du diplôme requis.

ISSY LES MOULINEAUX :

Journée 15 du 17/04/2022 : Absence de M Nadir KHALFALLAH, présence sur le banc de M AKPA DJEHOURY, licence dirigeant et n'a pas le diplôme requis.

Journée 20 du 15/05/2022 : Absence de M Nadir KHALFALLAH, présence sur le banc de M AKE DOFFOU, licence dirigeant et n'a pas le diplôme requis.

Journée 18 du 21/05/2022 : Absence de M Nadir KHALFALLAH, présence sur le banc de M AKE DOFFOU, licence dirigeant et n'a pas le diplôme requis.

Journée 21 du 29/05/2022 : Absence de M Nadir KHALFALLAH, présence sur le banc de M YACINE FERHANE qui possède le diplôme requis.

GARENNE- COLOMBES :

Journée 20 du 14/05/2022 : Courrier du club nous informant du remplacement sur ce match de M LUC Matthieu par M Martial MONDON, la commission prend note et remercie le club.

NEUILLY OLYMPIQUE :

Journée 21 du 29/05/2022 : Absence sur le banc de Franck MORVILLE, présence de M GOUDJO Désiré titulaire du diplôme requis.

D1 U16 Diplôme requis : CFF3 ou Initiateur 2

CLICHY SUR SEINE :

J15 du 11/05/2022 : Absence de l'éducateur désigné Iles BOUJERFAOUI. Présence sur le banc de Alexandre GROUALLE qui possède le diplôme requis.

J18 du 22/05/2022 : Absence de l'éducateur désigné Iles BOUJERFAOUI. Présence sur le banc de Alexandre GROUALLE qui possède le diplôme requis.

J20 du 15/05/2022 : Absence de l'éducateur désigné Iles BOUJERFAOUI. Présence sur le banc de Alexandre GROUALLE qui possède le diplôme requis.

COLOMBIENNE :

J18 du 22/05/2022 : Absence de M BADIS DJELLAB, présence sur le banc de M BAMOUSSA TEMBELY qui possède le diplôme requis.

AF GARENNE COLOMBES :

J20 du 15/05/2022 : Absence de l'éducateur désigné Mamadou KANOUTE. Présence sur le banc de Fayçal KRIKEB qui possède le diplôme requis.

ST CLOUD :

J21 du 29/05/2022 : Absence de l'éducateur désigné Alexis NEVEUR, présence sur le banc de M LOISEAU William qui possède le diplôme requis.

D1 U14 : Diplôme requis : CFF2 ou Initiateur 2

AC BOULOGNE BILLANCOURT :

journée 18 du 28/05/2022 : Absence de M. WAENGENE Hoe, éducateur désigné. Présence de M. Romain GUGGINO sur le banc qui possède le diplôme requis.

ISSY LES MOULINEAUX :

Journée 18 du 28/05/2022 : Absence de M MARQUES Enrique, éducateur Désigné, présence sur le banc de M DIATTA Ousmane, licence dirigeant, qui ne possède pas le diplôme requis.

Prochaine réunion de la Commission fixée au LUNDI 13 JUIN **A 11H30 AU DISTRICT 92**

Le secrétaire de séance
Mathieu PASQUIER

L'animateur
Christian PORNIN